OCOM C429.04 – EXPLIQUER LES COMMUNICATIONS DE SECOURS, D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ

1. **Rendement** : Expliquer les communications de secours, d'urgence et de sécurité

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les communications de secours, d'urgence et de sécurité.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les communications de secours, y compris : a. l'appel de détresse, b. la priorité, c. les fréquences à utiliser, d. le message de détresse, e. la répétition d'un message de détresse, f. l'action prise par la station en détresse, g. l'action prise par des stations autres que la station en détresse, h. le trafic de détresse, i. l'accusé de réception d'un message de détresse, j. l'action prise par les stations qui accusent réception d'un message de détresse, k. la retransmission d'un message de détresse, l. l'imposition du silence, et m. l'annulation de la condition de détresse.	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 225 et 226) C3-182 (p. 15 à 20)
PE2	Expliquer les communications d'urgence et de sécurité, y compris : a. l'appel d'urgence, b. la priorité, c. les fréquences à utiliser, d. le message d'urgence, e. la réponse au message d'urgence,	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 226) C3-182 (p. 20et 21)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	f. l'annulation du message d'urgence, et g. le signal de sécurité.			

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Durée totale :	30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, souligner et résumer les communications de secours, d'urgence et de sécurité.

7. **Documents de référence** :

   a. C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F., et Peppler, I.L. (2000). *Tiré de Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

   b. C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (2008). Extrait le 28 septembre 2008 du site http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 429.

11. **Remarques** :

    a. Si à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A), tous les OCOM complémentaires de cet OREN doivent avoir été enseignés et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.

    b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.